



Après les 140 € de 2005, les 120 € de 2006, les 100 € de 2007, les 150 € de 2008 et 2009, 2010

Voici les 150 € de 2011.

Le printemps arrive et la nouvelle saison annonce la pousse des légumes de printemps.

La carotte nouvelle vient donc d'arriver dans nos services et c'est la 7^{ème} année consécutive que la direction produit ce légume.



Cette production commencée en 2004, a connu un premier rendement en 2005 de 140 €. Les rendements suivants ont connu une baisse de production durant les saisons 2006-2007. Depuis 2008 le résultat est identique avec 150 €. Pouvait-on espérer mieux face à des conditions de travail des personnels et conditions d'accueil des usagers déplorables, dans un contexte de casse du service public financier... ?

La note précisant les modalités de versement indique :

« A l'issue de la procédure de certification des résultats obtenus sur les indicateurs d'intéressement 2010 pour la DGFIP, l'Inspection Générale des Finances a ainsi certifié la fiabilité des 11 indicateurs dont la cible a été atteinte en 2010, sur les douze objectifs liés par les contrats de performance. Les résultats ainsi obtenus permettent de porter le montant de la prime collective d'intéressement à 150 € bruts par agent. » Ouf, on respire, le montant est porté à 150 €.

Ce montant s'entend, évidemment brut, il ne faut pas rêver. Le rapport qualité - prix est toujours aussi

décevant pour les agents. Cette OGM (obole grandement méritée) issue d'une culture de résultats intensive est produite avec les pesticides puissants que nous avons déjà évoqués les années précédentes à savoir:

La RGPP (régression générale des politiques publiques).

La paupérisation des services publics...

En ce qui nous concerne, la nouvelle semence se nomme GEM (garantie emploi menacée), nom de code DGFIP - Groupes d'Expression Métier. Il fallait bien pour la direction trouver une nouvelle formule après celle du DOS (véritable patronyme Destruction Organisée des Services) qui n'a pas rencontré le succès escompté, malgré ce que peut en dire M. PARINI – grand chef de l'armée mexicaine.

Cette prime répond t-elle à la demande des agents ? NOUS EN DOUTONS. Les véritables solutions passent par l'arrêt des suppressions d'emplois, l'augmentation des salaires, la reconnaissance des qualifications, une véritable harmonisation et une revalorisation du régime indemnitaire, le retrait des projets porteurs de reculs pour la population et les fonctionnaires, l'amélioration des garanties collectives et du statut, l'abrogation de loi sur la mobilité, le développement d'un service public de qualité et de proximité.

Au fait la prime collective d'intéressement est versée à tous les agents du cadre C auxconservateurs des hypothèques et auxadministrateurs des finances publiques. C'est à dire au numéro 1 de chaque DDFIP. Comme le précise la note la prime est « collective ».

Les petits profits (tout comme les pertes) sont collectifs, en revanche, les « gros salaires » et les avantages en tout genre ne concernent qu'une minorité.

CTPD 1 juin 2011

Décidément, le Directeur Départemental aime les dates symboliques pour réunir les CTPD. Le second de l'année s'est déroulé le 14 février, jour de la St Valentin et fête des amoureux !!! Devait-on y voir un signe ?

Le prochain est prévu le 21 juin, jour de l'été et de la fête de la musique. Est ce un autre signe ? Un message subliminal est-il adressé au organisations syndicales ? Le CTPD du 21 juin risque d'être chaud en ce premier jour de l'été.

Nous proposons au Directeur de fixer le prochain CTPD le 2 novembre. Nous pourrions ainsi honorer tous les emplois disparus dans nos services depuis des années.

Billet demauvaise humeur

Il est des jours où vous êtes de bonne humeur, si, cela peut arriver. Le beau temps est présent, (grâce à l'anticyclone) et tout d'un coup patatras, vous devenez de mauvaise humeur (à cause d'une turbulence). La faute à quoi ou à qui ? Nous dirions plutôt à qui, et au manque de courtoisie dont font preuve certaines personnes?

A titre d'exemple, vous saluez poliment des collègues (c'est ce que l'on apprend à l'école de la République) cadres supérieurs en l'occurrence, lorsque survient un autre cadre (qui se dit supérieur) que vous saluez également mais qui vous ignore superbement. Vous êtes tellement surpris que vous restez là, pétrifié comme un fossile.

Peut-être est-il avilissant de toucher « une petite main » ? S'agit-il d'un manque de politesse ou d'un mépris affiché envers le petit personnel? Heureusement que la majorité des cadres supérieurs ne se comporte pas ainsi.

RGPP, stop ou encore ?

À un an de l'élection présidentielle, **Acteurs publics et l'fop, dans le cadre de la quinzième vague d'enquête de l'Observatoire des politiques publiques**, ont demandé aux cadres de la fonction publique s'ils souhaitaient rompre avec la logique de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) pour les cinq années suivantes. Il ressort de l'étude menée que 78 % des cadres de la fonction publique perçoivent une **dégradation de la qualité du service rendu aux usagers du fait des réformes en cours**. 80 % perçoivent une **dégradation de l'environnement et des conditions de travail**.

Plus de 2 hauts fonctionnaires sur 3 réclament que la RGPP soit modifiée à partir de 2012. Ils sont même 25 % à demander sa suppression. 80 % des personnes interrogées veulent la fin de la règle du "un sur deux". Dans la perspective du prochain quinquennat, rares sont les hauts fonctionnaires, toutes fonctions publiques confondues, qui souhaitent voir la RGPP reconduite en l'état (4 %).

Plus de 2 agents sur 3 (68 %) souhaitent qu'elle soit modifiée et un quart d'entre eux partage même un ressenti plus extrême en appelant de ses vœux la suppression de l'une des réformes emblématiques du quinquennat de Nicolas Sarkozy (25 %). Ce jugement est fortement exprimé dans la fonction publique d'État et par les cadres se déclarant proches de la gauche (respectivement 29 % et 41 %).